Oneg

Mosdoth Yad Mordekhaï - Paris

LA PARACHA EN BREF

- **Le service de Kippour au Temple.**
- **L'interdiction d'offrir un sacrifice en dehors du Temple.**
- **L'obligation d'aimer son prochain comme soi- même.**
- **L'obligation de craindre son père et sa mère.**
- **La liste des unions interdites et leurs sanctions.**

PARACHAT AHARÉ MOT - KEDOCHIM

Rabbi Elazar ben Azaria rapporte le verset de la Torah : « Yom Kippour n'expie pas les péchés entre l'homme et son prochain, tant que la victime n'a pas été apaisée. »

La Guemara Yoma 87a affirme : **« celui qui met son ami en colère doit l'apaiser ».**
Rav Itshak apporte pour preuve des versets de Michlé [6 :1-3] : « Mon fils, si tu t'es porté garant pour ton ami, si tu as donné ta poignée de main pour un étranger, si tu as été pris au piège par les paroles de ta bouche, fais donc ceci, mon enfant, et sauve-toi, car tu es tombé dans la main de ton compagnon. **Va t'humilier devant lui et apaise ton prochain** ».
Le verset de Michlé fait double usage avec celui de la Tora. Comment est-ce possible ?

Une petite histoire pour mieux comprendre…

Un boucher s'est présenté au Beth Din de la ville de Brisk. Le commerçant voulait que le Beth Din tranche sur une affaire de 3.000 roubles. Le Beth Din trancha que le boucher devait payer 3.000 roubles. A l'issue de la sentence, le boucher entra dans une colère noire. Le Dayan, Rav 'Haïm Sololoveichik fut traité, je cite : « de voleur et d'assassin. »

A Yom Kippour, Rav Haïm alla à trois reprises présenter ses excuses au boucher insolent. Le Rav de Brisk était accompagné de ses trois fils. Contre toute attente, le boucher se montra inflexible et refusa de pardonner.

Les fils s'indignèrent. Leur père n'avait rien fait de mal. C'était au boucher de s'excuser.

(suite au verso)

MOT DE LA SEMAINE

Un juif doit toujours chercher à grandir car l'âme ne supporte pas la stagnation.
Rav Its'hak Hutner

Ville	Entrée	Sortie
PARIS	20:59	22:16
Marseille	20:31	21:40
Strasbourg	20:37	21:53

Réservez votre dédicace sur la Paracha de votre choix :
https://www.allodons.fr/dedicace-oneg

RABBI TSVI ELIMÉLEKH SHAPIRA DE DYNOW, LE BNÉ ISSAKHAR.

Rabbi Tsvi Elimélekh est né vers 1783 en Galicie. Avant sa naissance, ses parents eurent beaucoup d'enfants qui décédèrent jeunes. Un jour, la mère du futur Rabbi Tsvi Elimélekh prit conseil chez son oncle Rabbi Elimélekh de Lijensk. Le rabbi promit : Tu auras un fils qui illuminera le monde.
Il lui ordonna de l'appeler « Elimélekh » comme lui, en tant que segoula pour vivre longtemps.
Par respect pour la tradition ashkénaze selon laquelle on ne donne pas le prénom d'une personne vivante, Rabbi Pessah' et sa femme ajoutèrent au nouveau-né le prénom de Tsvi, et l'appelèrent Tsvi Elimélekh.
Le nom de famille de Rabbi Pessah' était Langzam, mais Rabbi Tsvi Elimélekh le changea en Shapira, pour échapper à l'enrôlement dans l'armée.

Les maîtres du Bné Issakhar.

Rabbi Tsvi Elimélekh apprit chez les grands maîtres Hassidiques. Il fut un des élèves du 'Hozé de Lublin, de Rabbi Ména'hem Mendel de Rymanov, du Maguid de Kojnitz, du Ohev Israel de Apta, de Rabbi Naftali de Ropshitz.

Fonctions et sefarim de Rabbi Tsvi Elimélekh.

Rabbi Tsvi Elimélekh fut le Rav de plusieurs villes dont celle de Dynow.
Il écrivit **plusieurs livres**. Le plus connu est le **Bné Issakhar**.
Il écrivit aussi le **Dérekh Pikoudékha** sur les 613 Mitsvot de la Tora, le **Igra Dékala** sur la Tora, et le **Hagahot Mahartsa** sur le Zohar.

Ses Segoulot et Minhaguim.

Le Bné Issakhar donna beaucoup de segoulot. Parmi elles il y a la segoula **pour se marier**, de lire le **Tehilim 121 quatre fois par jour.**

Il publia aussi le minhag **de répandre des herbes et des fleurs** sur le sol du Beth Haknesset **pendant Chavouot** car le Klal Israël est comparé à une rose dans le monde qui est comme un grand jardin. Le roi voulut détruire le jardin, mais il vit la rose et sauva le jardin grâce à elle. Ainsi, Hachem sauva le monde par le mérite du Klal Israël qui reçut la Tora.

.

... suite Parachat Aharé Mot - Kédochim

Rav Haïm expliqua : c'est pour cela qu'il y a un passage dans la Tora et un passage dans Michlé.
Nous apprenons de là qu'il faut présenter des excuses et demander pardon. Le verset de Michlé vient nous rajouter que si nous mettons une personne en colère de manière involontaire, et bien que nous n'ayons aucun tort, il faut quand même chercher à l'apaiser.
Même lorsque j'ai raison à 100%, si je prononce des mots durs à l'encontre de mon prochain, il est toujours approprié **de demander pardon et d'essayer de rétablir l'amitié** entre nous.

Puissions-nous ainsi, réussir avec l'aide d'Hachem, à faire régner le Chalom et la sérénité entre nous.

Rav Yossef KHALIFA

LA HAFTARA

Le prophète ordonne aux Anciens : Priez à Hachem afin que la ville sainte soit épargnée et que le peuple ne connaisse pas l'exil. Lorsque les Bné Israël étaient en Egypte, ils ne méritaient pas d'être délivrés. C'est afin d'éviter la profanation de Son Nom, qu'Hachem les a libérés.

(suite de la colonne de gauche)

La Ptira du Bné Issakhar.

Rabbi Tsvi Elimélekh est décédé en 1841 à Dynow.
Son fils Rabbi David, lui succéda en tant que Admour de Dynow.
Aujourd'hui, la fabuleuse tradition de Dynow est dirigée par **ses descendants à Brooklyn**, les **Dynover, Bluzhover et Monkatcher Rebbe's.**

Rav Avraham Hillel STREET

Ce feuillet est produit par :
LES INSTITUTIONS YAD MORDEKHAÏ - PARIS
Association Loi de 1901 apte à recevoir les dons et legs
145 rue Saint Maur - 75011 Paris - 0 800 745 240 Appel Gratuit